

## Conseil Municipal - Fonctionnement de la Commission Communale Développement Economique - Question orale de M. JACQUEMIN, Conseiller Municipal

**M. JACQUEMIN** : Monsieur le Maire, je pense que vous me redonnerez la parole après votre réponse à ma question orale, pour la motion que j'ai proposée tout à l'heure au Conseil Municipal concernant la Bosnie.

Monsieur le Maire, ma question s'inscrit effectivement dans le prolongement de la question posée par mon collègue VIALATTE, et d'ailleurs sa question n'était en aucune manière une critique du travail des services, vous l'avez fort bien compris, pas plus que la mienne d'ailleurs. Nos propos s'adressent aux élus et non aux services, car c'est vous qui en avez la responsabilité.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Tout à fait.

**M. JACQUEMIN** : Je m'interroge sur l'inexistence précisément du travail des élus municipaux dans le cadre de la Commission Economique. Pourtant, ce ne sont pas les sujets qui manquent pour l'avenir, vous le savez, et sur lesquels la politique économique de la Ville est importante. Je cite là quelques exemples que j'ai mis ou jetés comme cela :

L'intercommunalité et le développement économique de la Ville dans le cadre de l'agglomération. C'est une question qui mérite d'être traitée non seulement dans une commission intercommunale, c'est une question qui au préalable devrait faire l'objet d'une réflexion de la Ville.

L'impact économique des projets d'infrastructures, nous les connaissons tous : TGV, autoroutes, routes, zones d'échanges. Quel parti souhaitons-nous en tirer pour optimiser les retombées industrielles sur l'emploi ? Dans le cadre par exemple d'Université 2000, quelles conséquences pour notre ville, quel partenariat avec l'Université, quel partenariat à construire notamment avec le CLA ? Voilà des questions que l'on peut se poser.

Quel suivi avez-vous Monsieur le Maire -et je pense que cela pourrait tout de même relever de la Commission Economique- de l'état de santé de l'économie bisontine, des entreprises ? Comment prenez-vous en compte leurs demandes ou leurs inquiétudes ? Quelles actions, et j'en termine là en illustrant mes exemples, menez-vous dans la recherche d'investisseurs extérieurs ? Nous avons abandonné une mission que vous aviez confiée à quelqu'un qui ne convenait pas, mais nous n'en avons jamais reparlé.

Voici quelques exemples de réflexion approfondie qui devraient être dans les premières préoccupations de la commission.

Or notre commission, Monsieur le Maire, n'est saisie d'aucun projet d'avenir pour notre ville alors que chacun sait ici dans quelles difficultés l'économie en général se trouve avec ses conséquences notamment sur l'emploi. L'absence d'une action structurée et d'ensemble discutée en Commission Economique est inacceptable pour nous. En aucun cas, je le dis ici, je ne mets en cause M. PONÇOT dont chacun sait qu'il a été malheureusement accidenté pendant les vacances mais Monsieur le Maire, j'avais, ici même bien avant d'ailleurs, dès 1991, fait observer que la commission devait avoir une animation propre indépendamment des questions d'urbanisme. Ce n'est pas la même approche des problèmes. Or il faut bien reconnaître que le bilan qui apparaît depuis le 11 mai 1989, date de la première réunion, ne fait état d'aucune réflexion sur le devenir économique de notre ville. J'en ai repris les ordres du jour en détail, il n'y a guère que dans la réunion du 29 novembre 1991 qu'apparaît le sujet de la revitalisation du centre-ville, qui depuis lors n'a plus jamais fait l'objet d'aucune communication dans cette commission.

La Ville est certes présente dans diverses sociétés me direz-vous, syndicats d'aménagement, sociétés d'équipement, mais elle s'y laisse plus guider à mon sentiments par d'autres qu'elle ne défend, faute de concerner ses propres élus, sa politique propre.

Jugeant cette situation totalement anormale, nous vous demandons vos intentions. Et je terminerai en disant que la réponse ne doit pas se situer, Monsieur le Maire, au niveau des services, elle doit se situer au niveau de la politique et des consignes que vous-même voulez donner à cette commission des affaires économiques.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Monsieur le Député, je vous répondrai que d'abord j'ai un service Economique, je le disais tout à l'heure, qui fonctionne très bien, qui me tient informé mensuellement au moins du suivi, de la santé et des difficultés de l'ensemble des entreprises de la Ville. Je ne sais pas s'il existe dans d'autres villes une information aussi précise de l'Adjoint et du Maire sur la santé des entreprises.

J'ai donc un service qui fonctionne bien. Il y a une Commission Economique, c'est vrai. Alors il me semblait qu'à travers votre question, cette commission était quelque peu mise en cause. J'ai moi-même, comme vous, regardé quand cette Commission Economique s'était réunie ; elle s'est réunie 6 fois pendant l'année 1991 et à ma grande surprise j'ai vu que vous n'aviez participé à aucune des 6 réunions de la commission pour l'année 1991. Vous êtes absent ou excusé les 6 fois en 1991. Durant l'année 1992, en janvier et février, vous étiez encore absent, vous vous êtes réveillé le 27 mars 1992 et le 14 mai 1992, aux 2 dernières réunions avant l'accident de Jean PONÇOT. Donc je puis dire que si cette commission n'a pas travaillé selon vos vœux, je crois que vous auriez dû le dire déjà plus tôt. Alors nous avons eu précédemment, le 23 juin 1990, un débat sur la situation économique. Ce n'était pas suffisant, c'est vrai, et j'ai demandé au service de prévoir une réunion et j'ai ici une note qui ne date pas d'aujourd'hui, elle est du 15 novembre 1992 signée Louis MARTIN, sur les projets et perspectives pour le développement économique. Donc dans l'esprit des responsables municipaux de ce service, vous allez en discuter prochainement. Je vous invite alors à assister à cette commission qui portera sur les missions du service de Développement Economique qui a été quelque peu modifié c'est vrai. Il y a eu le départ du chef de service, Louis MARTIN a repris les choses, et nous allons recruter un chargé de missions prochainement qui va être opérationnel dès le début 1993 pour réanimer un petit peu ce service Economique. Il y aura les projets, les perspectives, il y aura le partenariat qui est indispensable, il y aura des moyens humains, matériels qui sont déjà un petit peu annoncés dans ce document.

Donc vous avez bien fait de poser la question, cela m'a permis une mise au point et surtout cela me permet de vous dire que si le Maire lui-même s'intéresse beaucoup au développement économique, l'Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Economie le fait également, même lorsqu'il est souffrant et même lorsqu'il est en cure de repos. Mais je crois que vous aurez prochainement tout loisir d'en discuter. Il est vrai que c'est une préoccupation, et ce n'est pas que la vôtre, mais c'est celle de l'ensemble du Conseil et nous aurons l'occasion d'en reparler une prochaine fois. Vous avez maintenant la motion que vous nous avez préparée ?

**M. JACQUEMIN :** Merci Monsieur le Maire, je n'ai pas le droit de réponse.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** On se verra tout à l'heure.

**M. JACQUEMIN :** Je dis simplement et M. PONÇOT le sait très bien, qu'à de très nombreuses reprises je lui ai parlé de mon impossibilité d'assister à des réunions qui sont le mercredi, jour incontournable pour moi à l'Assemblée Nationale.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** J'ai regardé les commissions qui étaient hors session parlementaire que je connais aussi et la plupart d'entre elles étaient en dehors des sessions (rires). N'aggravez pas votre cas.

Dont acte.